Uwo uri wese ubahirizwa

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME ''ITEKA''

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994, revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991

LES SECRETS DE LA TROÏKA E. NDAYISHIMIYE, G. NDIRAKOBUCA ET G. NDABIRABE DANS LE TRAFIC MINIER ILLICITE AU BURUNDI.

Président de l'A.N

Président de la République

Président du Sénat

Le président de la République et les présidents de la chambre basse et haute du Parlement doivent mettre fin au trafic illicite dans le secteur minier!!

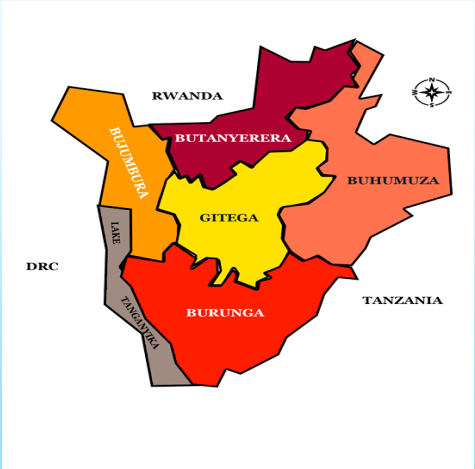

Rapport de la ligue Iteka sur les conflits liés à l'exploitation des ressources minérales au Burundi, Novembre 2025

TABLE DES MATIERES

CONTENU **PAGES**

0. INTRODUCTION *1*
I. CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONS COMPÉTENTES REGISSANT LES RESSOURCES MINIRALES AU BURUNDI *1*
I.1. RÈGLEMENT MINIER DU BURUNDI *2*
I.2. LE CODE MINIER DU BURUNDI *2*
II. CONFLITS MINIERS ET LITIGES MAJEURS *4*
II. 1. CONFLITS HISTORIQUES *4*
II. 2. CONFLITS CONTEMPORAINS OU CONFLITS ENTRE HAUTES AUTORITES IMPLIQUEES DANS L'EXPLOITATION ET TRAFIC DES MINERAIS. *4*
II.3. QUID DES CONSEQUENCES DE CETTE MAFIA AUTOUR DES MINES *8*
III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS *14*

SIGLES ET ABREVIATIONS

AJ-M	*: AJENITEKA MINING*
BRB	*: Banque de la Republique du Burundi*
CNDD-FDD	*: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie*
CM	*: Code Minier*
OBM	*: Office Burundais des Mines et carrières*
OBPE	*: Office Burundais pour la Protection de l'Environnemen*
FDLR	*: Front Democratique de Liberation du Rwanda*
RDC	*: Republique Democratique du Congo*
TMB	*: Tanganyika Mining Burundit*

0. INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, l'exploitation des minerais au Burundi s'inscrit dans un contexte marqué par une complexité croissante, tant sur le plan géologique que socio-politique. La richesse minérale du territoire présente un potentiel économique indéniable, mais sa gestion a souvent été confrontée à des enjeux juridiques et institutionnels.

La période récente, en particulier depuis l'accession au pouvoir de Pierre Nkurunziza en 2005, a été caractérisée par une intensification de l'activité extractive, mais également par une multiplication d'impasses juridiques, liées à des questions de législation, de transparence et de contrôle.

Ces tensions ont été exacerbées par la faiblesse des cadres réglementaires et institutionnels de gouvernance, conjugués à la difficulté d'imposer des règles face à une variété d'acteurs, tant privés qu'étatiques, opérant dans des contextes souvent opaques. Au fil du temps, ces problématiques ont alimenté un climat d'incertitude juridique, favorisant parfois des pratiques illicitement ou irrégulièrement organisées, contribuant à des conflits locaux et à des enjeux de souveraineté. La présente étude s'attache à analyser ces crises du point de vue juridique, en mettant en lumière les défis posés par la gestion minière dans un contexte de transition institutionnelle et de recherche d'une gouvernance plus responsable. Une compréhension approfondie de ces enjeux s'avère essentielle pour orienter les réformes futures et assurer une exploitation minière durable, respectueuse des normes internationales.

I. CADRE LÉGAL ET INSTITUTIONS COMPÉTENTES REGISSANT LES RESSOURCES MINERALES AU BURUNDI

Le cadre légal régissant l'exploitation minière au Burundi repose sur un ensemble de textes législatifs et réglementaires qui visent à encadrer l'activité extractive, assurer la transparence et promouvoir une gestion durable des ressources naturelles. La loi n° 1/19 du 04 août 2023 en matière minière, adoptée en conformité avec la Constitution, établit les principes de souveraineté nationale sur les ressources minières, tout en précisant les conditions d'octroi des permis d'exploitation, de recherche et de transfert de droits miniers. Parmi les textes clés figure la Loi sur les mines et la géologie, qui définit les modalités d'attribution des concessions et impose des obligations en matière environnementale et sociale.

I.1. RÈGLEMENT MINIER DU BURUNDI

Ce texte de loi établit les modalités d'application de la loi n° 1/19 du 04 août 2023 relative au Code minier du Burundi et organise également les matières connexes non spécifiquement prévues, définies ou régies par les dispositions du code minier. L'article 8, point 10, souligne l'importance d'une inspection continue des activités minières par le ministère en charge des mines, dont les missions incluent (1) garantir la conformité technique des activités minières avec les dispositions du Code minier du Burundi, (2) s'assurer que les règles de santé et de sécurité sont respectées par le personnel et les employés et que le grand public est protégé pendant les activités minières, (3) réaliser l'inspection et la supervision de la mise en œuvre du plan d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux conformément à la législation en vigueur, enquêter sur les incidents et accidents résultant des activités minières et informer le public, compiler et publier les rapports statistiques des incidents/accidents survenus lors des activités et opérations minières.

I.2. LE CODE MINIER DU BURUNDI

Le Code Minier du Burundi est régi par la loi n° 1/19 du 04 août 2023, qui fixe les conditions à respecter pour l'exploitation des mines artisanales. Son champ d'application englobe également toutes les opérations de recherche, d'exploitation industrielle, de petite mine, mécanisée, semi-mécanisée, ainsi que les processus de traitement, transformation, stockage,commercialisation et transport. Il encadre également le fonctionnement des coopératives, s'appuyant sur des directives claires, les conditions d'agrément pour une exploitation minière, un comptoir d'achat et d'exportation de substances minérales artisanales, ainsi que les motifs de refus (articles 97 à 99), les droits et obligations des titulaires de permis d'exploitation artisanale et des bénéficiaires des agréments des comptoirs. Ce qui nous intéresse ici est le respect de ces dispositions par les parties contractantes et les mécanismes de suivi instaurés par l'État pour en assurer le contrôle lors des opérations sur le terrain. La réglementation locale prévoit également la mise en place d'un cadre institutionnel chargé de la gestion du secteur minier, notamment l'Autorité Nationale pour la Géologie et l'Exploitation Minière (ANAGE) est l'Office Burundais des Mines et carrières qui est créée pour superviser les activités, délivrer les licences et veiller au respect des normes. Outre l'ANAGE, plusieurs ministères participent à la gouvernance minière, tels que le Ministère des Mines, de l'Énergie et des Ressources naturelles, qui joue un rôle central dans la définition des politiques et la coordination des activités. La dimension législative est complétée par des accords internationaux et des conventions ratifiées par le Burundi, visant à renforcer la transparence, la lutte contre la corruption et la coopération régionale en matière minière.

Cependant, malgré ces cadres réglementaires, des lacunes persistent dans leur application effective. La faiblesse des capacités institutionnelles, la corruption, ainsi que la difficulté à assurer une supervision rigoureuse des activités minières fragilisent la gouvernance du secteur. La réglementation environnementale demeure parfois générique, et les mécanismes de contrôle sont peu efficaces face aux défis posés par l'exploitation informelle ou clandestine. En conséquence, l'élaboration et la mise en œuvre de réformes législatives s'avèrent essentielles pour renforcer la légitimité et la transparence du secteur minier au Burundi. Des hautes autorites civiles et militaires se sont mobilisees et impliquees dans les exploitations minieres entravant ainsi la transparence par une absence de competition et expertise dans le domaine. Elles exercent une influence dans la procedure et de transforme en exploitation laissant des compagnies d'exploitation a elles-memes. Elles exercent une influence dans la procédure et se transforment en exploitants.

II. CONFLITS MINIERS ET LITIGES MAJEURS

La mafia entourant les minerais n'est pas un phénomène récent. Depuis l'arrivée au pouvoir du CNDD-FDD en 2005, des figures puissantes du régime ont constamment été impliquées dans le trafic de minerais et en lien avec les FDLR, qu'ils considéraient toujours comme leurs mentors.

Sous le régime actuel, le Président Evariste Ndayishimiye, surnommé Neva, est devenu le principal acteur de cette affaire, suivi de près par le président du SENAT, l'honorable Gervais NDIRAKOBUCA, dit Ndakugarika (Signifiant je te tue), et par le Président de l'Assemblée Nationale, l'honorable Gélase NDABIRABE, connu sous le surnom de NDASUBIRAMWO (Signifiant je répète).

Auparavant, sous la présidence de feu Pierre Nkurunziza, les caciques du CNDD-FDD impliqués dans le trafic illicite minier étaient Pierre Nkurunziza lui-même, son premier ministre, le Général Alain Guillaume BUNYONI, et le chef des services de renseignement, feu général Adolphe NSHIMIRIMANA, sans oublier le Rwandais Esdras BUTARE qui coordonnait toutes les opérations en collaboration avec les FDLR, tant pour le trafic d'armes que pour celui des minerais. Des anciennes hautes autorités comme Steve NTAKARUTIMANA, ancien responsable du Service National de Renseignement (SNR) durant le troisième mandat controversé de l'ancien président Pierre Nkurunziza, le Général Godefroid BIZIMANA, conseiller à la présidence, ainsi que l'actuel président du SENAT, tous originaires de l'ancienne province de Cibitoke, ont joué des rôles clés dans cette dynamique des crimes économiques. Leur proximité avec les FDLR avec qui ils aient évolué avec eux au Rwanda avant le génocide des Tutsis en 1994 et pendant la rébellion en RDC jusqu'en 2003, leur a permis de s'impliquer dans cette province stratégique de Cibitoke, riche en gisements d'or et frontalière du RWANDA, terre d'origine des FDLR, qui demeurent au cœur de tous ces plans.

À son arrivée au pouvoir, le président Evariste Ndayishimiye a pris des décisions impulsives, alimentées par un ressentiment envers ceux qui avaient amassé des richesses pendant le règne de Pierre Nkurunziza. Ces choix ont eu des retombées désastreuses pour le pays et pour le peuple. Parmi ces mesures, on note la modification des billets de dix mille francs et la suspension des contrats des exploitants en cours, entraînant même des altercations dans la Kibira.

On se souvient également de la décision du gouverneur de l'ancienne province de Cibitoke de renvoyer les femmes originaires de la région, des anciennes travailleuses disparues, tuées ou emprisonnées. C'est ainsi que l'arrestation du blogueur KENNY Claude NDUWIMANA, survenue le 3 octobre 2023, qui attisait la haine ethnique, ciblant les Tutsi,[1] soutenu par le CNDD-FDD sous le régime de feu Pierre Nkurunziza, était justifié par d'autres motifs que ses propos haineux.

En effet, ce dernier dénonçait la misère subie par la population de Kabarore vivant près des exploitations minières, représentées par un certain Vincent Ndagijimana, un allié de figures puissantes du régime, dont le président de l'Assemblée nationale, l'honorable Gélase Ndabirabe, selon les informations de la Ligue Iteka. Cet exemple atteste que le bien-être des hommes forts prend toujours le pas sur tout le reste.

Aujourd'hui, des conflits internes sur la question des minerais émergent entre les responsables du régime CNDD-FDD et les businessmen du même parti. Néanmoins, il convient de rappeler que ces luttes de pouvoir existent depuis longtemps, remontant au deuxième mandat de l'ancien président Nkurunziza. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène nouveau, et les conséquences ont été considérables, entraînant souffrances humaines et destruction de l'environnement.

[1] https://www.iwacu-burundi.org/medias-les-tutsis-ces-etrangers-qui-se-nourrissent-du-sang-des-hutus/

II. 1. CONFLITS HISTORIQUES

Les conflits miniers au Burundi ont souvent été caractérisés par des différends portant sur la propriété des ressources, l'attribution des licences, ainsi que sur le respect des réglementations en vigueur.

Plusieurs conflits et tensions ont découlé de l'octroi de concessions à des entreprises locales ou étrangères, parfois en dehors des procédures légales établies, ce qui a engendré des contestations de la part des populations locales ou d'organisations civiles. La question de transparence dans la gestion des ressources est également centrale, puisqu'elle a souvent été ignorée, alimentant la méfiance et les accusations de corruption. Par exemple, certains litiges ont opposé des communautés locales à des sociétés exploitant des minerais, ces dernières étant perçues comme bénéficiant de conditions avantageuses sans une garantie que les bénéfices profitent réellement aux populations locales. De plus, des conflits liés à l'environnement, notamment la dégradation des terres et la pollution, ont complexifié la situation, donnant lieu à des recours judiciaires ou à des protestations.

La fragilité institutionnelle et les insuffisances dans la mise en œuvre de la réglementation ont permis à certains acteurs d'agir en dehors du cadre légal, exacerbant ainsi des tensions et des conflits difficiles à résoudre. La multiplicité des acteurs en présence, comprenant l'État, des entreprises privées, des communautés locales, ainsi que des partenaires étrangers, contribue également à une facilitation ou à une aggravation des conflits. La persistance de ces litiges souligne la nécessité d'adopter des mécanismes de règlement efficaces, respectant les principes de transparence et d'équité, afin de prévenir de futurs différends et de garantir une gestion durable et

II. 2. CONFLITS CONTEMPORAINS OU CONFLITS ENTRE HAUTES AUTORITÉS IMPLIQUÉES DANS L'EXPLOITATION ET TRAFIC DES MINERAIS.

juste des ressources minières.

Peu avant l'éclatement des conflits, un réseau de trafic de minerais se développait entre la République Démocratique du Congo et la Kibira, orchestré par des figures comme Pierre Nkurunziza, Alain Guillaume Bunyoni et Adolphe Nshimirimana, avec l'aide des Interahamwe du FDLR. Parmi eux, Esdras Butare, un Rwandais, tenait un rôle clé en tant que principal interlocuteur dans ce trafic. En échange, il facilitait l'importation d'armes en provenance du sud-est asiatique et de Russie.

Ces armes transitaient par la police nationale pour finalement atterrir entre les mains des Interahamwe installés dans les Kivu et la Kibira. Une partie de ce stock était également envoyée à Kiriba, près d'Uvira, où un camp d'entraînement pour les Imbonerakure avait été établi. Ces derniers et les Interahamwe du FDLR avaient trois objectifs : protéger les richesses minérales des dirigeants du CNDD-FDD, se préparer à attaquer le Rwanda et réprimer toute opposition en cas de révolte.

Si cela devait arriver, les Tutsis seraient ciblés en priorité, considérés par ces groupes comme les principaux obstacles au régime. Ils se voyaient comme des héros, âprement attachés au peuple Hutu, persuadés que seul un soulèvement des Tutsis pourrait menacer leur pouvoir, une assumption qui serait finalement contredite par les événements de 2015.

La situation a changé avec l'arrivée de la société Tanganyika Mining, société russe à 85% et 15% de l'Etat Burundais, qui devint une pièce maîtresse dans le jeu des alliances. La société avait reçu

le permis d'exploitation en date du 12 octobre 2017 pour exploiter de l'or et des minerais associés dans le périmètre Cimba de la commune Mabayi en province de Cibitoke.

Les tensions augmentèrent entre les partisans de Nkurunziza et Bunyoni, qui s'épaulaient de Côme Manirakiza, ancien ministre de l'Énergie, et de l'ancien Lieutenant Général Godefroid Bizimana, et le groupe du Lieutenant Général Gervais Ndirakobuca, connu sous le nom de Ndakugarika, accompagné du Lieutenant Général Etienne Ntakarutimana. Originaires de Bukinanyana, ces derniers aspiraient à contrôler leur espace, à l'abri de toute ingérence étrangère, bien conscients que Nkurunziza et Bunyoni avaient des intérêts cachés dans Tanganyika Mining. Le soutien de Ndirakobuca et Ntakarutimana leur venait des habitants, car ils n'imposaient pas d'expropriations ni de troubles. Ils avaient accès à la Kibira, acquérant des terres aurifères par achat, monopolisaient le commerce de l'or à Bukinanyana et comptaient de nombreux petits orpailleurs comme clients.

Malgré la résistance de Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika et Steve Ntakirutimana face à l'exploitation d'or par TMB dans leur commune, ce conflit restait relativement léger. Le respect mutuel prévalait grâce à leur statut au sein du pouvoir. Cependant, les tensions se faisaient sentir chez les petits alliés de Bukinanyana ainsi qu' à Mabayi, qui souhaitaient aussi un commerce libre. Leur mécontentement grandissait face à la BRB, soutenue par Nkurunziza, qui imposait que les orpailleurs qui ont continue a exploiter leur terrain, devaient vendre leur or à un prix fixe jugé trop bas ou payer une taxe de 15% au profit de TMB, poussant beaucoup d'entre eux vers le marché noir.

La BRB apparaissait comme un écran pour les manigances de Nkurunziza, dérobant publiquement plus d'une tonne d'or au détriment du trésor public, alors que les comptes de TMB semblaient flous après quatre années d'activités. Le feu Godefroid Bizimana mort le 12 mars 2024, natif de Mabayi, plaçait Isaac NDAYISHIMIYE, son cousin dans la société, comme gérant, à la fois les expropriations et le recrutement des employés, la logistique et la sécurité. Ce cousin faisait également partie du comité qui s'occupait des indemnisations, des fonds décaissés officiellement par l'État pour indemnisation des personnes expropriées de leur terre, mais qui, tragiquement, finissaient dans les poches de quelques responsables administratifs: Pascal Basaburwuzuye administrateur Communal, Créscent Siniremera, agent Communal du service foncier , Isaac Ndayishimiye cadre de TMB et cousin du Général Godefroid, le Général Godefroid Bizimana, Joseph Iteriteka, gouverneur de la province,Côme Manirakiza,etc.

- ***Mode opératoire : Dans leur quête de puissance, les anciens rebelles du CNDD-FDD ont longtemps partagé une vision commune, se tissant des alliances avec le FDLR pour nourrir leurs ambitions.***

Malgré des points de désaccord, les leaders du CNDD-FDD issus du maquis ont compris que le seul ami auquel il ne faut pas tourner le dos est le FDLR. Ils ont cohabité en RDC où les rebelles du CNDD-FDD menaient une lutte armée contre le pouvoir en place au Burundi, tandis que les FDLR fuyaient la rébellion du FPR qui les avait chassés du Rwanda après le génocide des Tutsis de 1994 et ils se sont rencontrés et noué des alliances car ils partageaient une même idéologie extrémiste contre les Tutsis.

Les FDLR étaient leurs mentors et ont continué à jouer leur rôle même après la reprise du pouvoir. Rappelons qu'une fois installé au pouvoir, le CNDD-FDD a maintenu les contacts avec le FDLR et a profité du pouvoir qu'il avait depuis 2005 pour consolider ses alliances en installant le FDLR dans la Kibira.

C'est dans ce cadre que Nkurunziza a choisi Godefroid BIZIMANA alias Verema comme allié et superviseur de ses intérêts miniers en province Cibitoke selon une source bien informée. De mère rwandaise et pour avoir étudié et travaillé au Rwanda de Juvénal HAVYARIMANA, dirigé à l'époque par le MRND, parti dont sont issus les Interahamwe ou les FDLR, Feu Godefroid BIZIMANA a toujours été proche de ceux qui ont fondé le FDLR. Celui-ci, en supervisant les activités de TMB, a parallèlement permis et facilité les mouvements du FDLR à Mabayi. Il a su faire de la Kibira un milieu habité et bénéfique pour plus de 6000 individus, des combattants et leurs familles (femmes et enfants) ; des activités comme l'orpaillage, l'agriculture et les entraînements militaire s'y déroulaient et il fallait, pour cette population, toute une organisation : communication, soins de santé, moyens d'approvisionnement en besoins divers comme les vivres, boissons, lieux de change, etc. Une équipe de civils organisés et coordonnés par Godefroid, principalement des partisans du CNDD-FDD et à la tête de laquelle se trouvait son petit frère Dénis UWIMANA, était en place.

De l'autre côté de la Kibira, à Bukinanyana, Gervais Ndirakobuca Ndakugarika faisait la même chose en entretenant les Interahamwe vivant dans cette autre partie de la Kibira. Malgré certains désaccords entre eux, le FDLR est longtemps resté le point commun des parties en désaccord : les trois missions qu'avaient auparavant cette alliance étaient toujours là, ce qui a permis, un trafic toujours florissant d'or entre le FDLR et les deux blocs. Mabayi et Bukinanyana de Ndirakobuca et Ntakarutimana étaient désormais presque avec la Kibira de Nkurunziza et Bunyoni, cette réserve naturelle couvrant une grande partie de ces communes, leurs échanges étaient simplifiés.

- ***Les dessous de la décision de fermer les frontières avec le Rwanda en janvier 2024 : un enjeu minier au-delà des menaces sécuritaires évoquées sous l'ère Ndayishimiye.***

Lorsque Feu Pierre Nkurunziza était président pendant son troisième mandat controversé depuis 2015, Evariste NDAYISHIMIYE était le secrétaire général du CNDD-FDD, le parti au pouvoir. À cette époque, le rôle d'un chef de ce parti était bien compris, mais Evariste NDAYISHIMIYE restait discret sur plusieurs sujets, ce qui faisait que peu de gens connaissaient son influence. Cependant, tout a changé après qu'il a pris le pouvoir, quelques jours après la mort de Nkurunziza. Le secteur minier est devenu un sujet de conflit. Quel était l'objectif de cette agitation ? Les richesses et le pouvoir, au détriment des populations expropriées ! Beaucoup de contrats entre son prédécesseur et des entreprises étrangères ont été suspendus ou annulés.

Les nouveaux dirigeants disaient que cela était nécessaire pour protéger les intérêts de l'État. Par exemple, le contrat avec Tanganyika Mining Burundi, qui avait débuté des travaux d'exploitation des mines d'or à Butahana en 2017 sous Nkurunziza, a été suspendu temporairement en 2021 à cause de violations des contrats. Temporairement suspendu, mais pour combien de temps ? Les communautés touchées par les expropriations s'interrogent encore aujourd'hui.

Avec des nouvelles règles et stratégies, Gervais Ndirakobuca devait continuer son trafic tout en prenant des chemins détournés. La route Bujumbura-Rwanda-RDC est devenue sa nouvelle route pour éviter de provoquer l'attention de son nouveau patron, Evariste NDAYISHIMIYE, sur la Kibira.

On se rappelle que depuis le 11 janvier 2024, le Burundi a décidé de fermer toutes ses frontières terrestres avec le Rwanda, l'accusant d'abriter et de soutenir les rebelles burundais. Cette mesure a des conséquences directes sur le commerce et les voyages entre la RDC et le Burundi.

Ces frontières avaient été réouvertes en 2022 après avoir été fermées en 2015, le trafic y était redevenu intense. Des Congolais et des Rwandais entraient au Burundi via ce poste. Des agences de transport, surtout appartenant aux Congolais, assuraient les navettes Burundi-Rwanda-RD Congo.

Ainsi, lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Gervais Ndirakobuca il a travaillé dur pour rouvrir les frontières entre le Rwanda et le Burundi. Cependant, la frontière Bweyeye-Ruhororo à Mabayi, proche de la Kibira, est restée fermée par précaution. Son objectif principal était d'ouvrir la frontière Bugarama-Rugombo pour faciliter le passage des voitures congolaises. Avec Samuel NZIGOYUMURYANGO, homme d'affaires influent du CNDD-FDD, cambiste et trafiquant d'or, ils avaient pour but de faire entrer de l'or de la RDC pour le revendre à l'étranger via Bujumbura en le faisant passer pour de l'or burundais. En même temps, l'agence de voyage où ils avaient investi aidait à transporter des membres du FDLR, sous de fausses identités, vers Bukavu et Goma.

Selon les sources de la Ligue Iteka, ces véhicules étaient aussi utilisés pour un commerce d'armes provenant de la RDC, récupérant des armes à Rukana, près de la frontière rwando-burundaise, avant de les emmener à Bujumbura pour les distribuer aux Interahamwe.

Sous le règne de Ndayishimiye, l'atmosphère avait donc changé dans les forêts de la Kibira. Tandis que l'influence des proches de feu Pierre Nkurunziza et de TMB diminuait progressivement, Bunyoni et Godefroid ont pris un peu de recul par rapport au trafic, bien que Godefroid Bizimana continuait à jouer un rôle clé dans la logistique du FDLR. Gervais Ndirakobuca, fort de sa position avantageuse, contrôlait les parties de Bukinanyana et Mabayi, se concentrant sur le commerce des minerais grâce à un réseau de petits groupes discrets.

Cependant, son activité s'est arrêtée brusquement après deux événements tragiques. Le 3 août 2023, un échange d'argent contre de l'or s'est transformé en drame, lorsque deux officiers militaires ont trouvé la mort lors d'une fusillade survenue chez Gédéon un commerçant burundais, collaborateur du FDLR. À peine six jours plus tard, le 9 août, Isidore NIYONGABO, connu sous le nom de Maisha et leader communal des Imbonerakure, fut tué chez lui, soupçonné d'avoir informé les services secrets sur l'incident du 3 août. Des arrestations, y compris celle de l'administrateur, se sont succédé sous les ordres de Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika, qui cherchait à se débarrasser des témoins gênants. Pourtant, pour éviter d'éveiller les soupçons quant à une implication mafieuse, Gervais Ndirakobuca a décidé de fonder AJENITEKA MINING, une entreprise qui, sous la direction d'un officier de police, opérait en toute discrétion selon ses directives.

Six mois après la découverte retentissante de Murehe, Ndayishimiye, profitant des combats à l'Est de la RDC, envoie au Président Felix Tshisekedi des FDLR comme renforts , une manœuvre de les faire sortir de la Kibira pour l'occuper seul. Des sources révèlent qu'après plusieurs mois d'exploration par des Chinois mandatés par le président, des réserves d'or significatives furent découvertes. Le couple présidentiel nourrit alors le projet de les exploiter, sans vouloir dépendre d'aucun intermédiaire. Ni l'OBM, ni le ministère des Mines n'étaient impliqués dans cette opération. Des militaires chargés de superviser l'extraction pour le compte du président, n'ayant à rendre compte qu'à lui, ont recruté des orpailleurs de la localité. Ni l'administration, ni l'OBPE, responsable de l'environnement, n'étaient supposés être informés de ces activités. Puis, le 1er mai 2025, la situation a pris une tournure encore plus sombre lorsqu'un officier, envoyé par l'État-major pour superviser ces travaux, fut empoisonné dans un bar. Des menaces de mort se sont abattues sur un administratif local et des agents de l'OBPE qui avaient osé rapporter ces activités, et pour leur sécurité, leur hiérarchie les contraignit à laisser tomber ce dossier, silence pesant sur la région.

- **La place de Gelase Ndabirabe,Président de l'Assemblée Nationale dans ce conflit autour des minérais.**

Gelase Ndabirabe, président de l'Assemblée nationale, s'est retrouvé en première ligne dans le conflit concernant les minerais. Son rôle et ses prises de position ont suscité de vives discussions et un profond intérêt parmi les différentes parties prenantes. Au Burundi, la guerre des mines au sein du CNDD-FDD prend une autre forme avec un parlementaire mystérieusement dépossédé de sa voiture au palais de l'Assemblée Nationale. Des interrogations naissent : qui contrôle réellement les minerais ? Est-ce le Président de l'Assemblée Nationale ou celui de la République ? Qui a ordonné la saisie du véhicule du parlementaire Vincent Ndagijimana ? L'influence d'un jeune homme, fils de Gélase NDABIRABE, sur le marché minier soulève également des doutes. Les minerais saisis se trouvent entre les mains de ceux qui les exploitent sans autorisation, révélant un climat d'impunité.

Ce récit fait partie d'une enquête, « La guerre minière », réalisée par King Umurundi Freedom[2], divisée en trois chapitres, le premier chapitre traite du Président de l'Assemblée, le second du député dépossédé de sa voiture, et le troisième s'intéresse aux contrôleurs des minerais. Le contexte s'éclaire avec l'arrestation de Vincent NDAGIJIMANA le 26 mai 2025, un homme influent à Kayanza, en quête de récupérer 50 milliards de francs burundais, montant que ses "amis", UWIRAGIYE François et HATEGEKIMANA Révérien, cherchaient à s'approprier les terres d'extraction de Kabarore. Tous deux faisaient partie de l'association Comptoir Minier des Exploitations du Burundi (COMEBU) et dirigeaient la prospère Burundi Mining Export (BME).

En pleine campagne électorale pour devenir député, Vincent Ndagijimana se retrouve face à la conspiration de ses anciens alliés qui craignent qu'il ne révèle leurs secrets. Bien qu'il soit libéré, il est suspendu au COMEBU mais élu peu après, ses adversaires continuant à le discréditer. Ces tensions entre anciens compagnons se sont empilées lorsque Vincent Ndagijimana a révélé devant le président de la République à Murehe dans l'ancienne province de Kirundo le 12décembre 2022, l'extraction des minerais à Kabarore, soulignant que la région produit 25 tonnes de minerais par mois, augmentant les tensions avec Uwiragiye François alias Mayondori et Hategekimana Réverien alias Amstel, qui tentent de le faire emprisonner.

Le Président, cherchant à se distancer de ces figures influentes, peine à se défaire de leur emprise. Les surnommés Mayondori et Amstel renforcent leurs relations avec Gélase NDABIRABE, président de l'Assemblée Nationale qui plaçant son fils à la tête de COMEBU pour contrôler les ressources sans crainte. L'intrigue se complique lorsque la connexion entre NDABIRABE et les figures minières se manifeste, formant une alliance pragmatique face aux rivalités.

A l'insu du président NDAYISHIMIYE, NDABIRABE renforce ses liens avec Amstel et Mayondori, naviguant dans un jeu d'intrigue. La confiscation du véhicule de Vincent Ndagijimana par ses adversaires illustre l'isolement qu'il subit face à une manipulation sinistre.

Le véhicule a été saisi par l'Abel Ahishakiye, un ancien chef des Imbonerakure dans la province de Butanyerera malgré la résistance de la commission chargé du respect des lois à l'Assemblée Nationale neutralisée par l'ordre du président de cette institution, Gélase Ndabirabe qui autorise Abel de sortir le véhicule du palais le 27 octobre 2025.

[2] King Umurundi Freedom-ASBL on X: "#Burundi Le 22/11/2025 Intambara y'ubutare hagati y'abategetsi ba CNDD-FDD.https://t.co/IWVWA9wmJs"/X

La saisie de minerais d'Amstel et Mayondori par le Président se fait sans conséquences pour eux, malgré les accusations et les rapports de NDAYISHIMIYE sur leur exploitation abusive à Kabarore qui montrent des fosses vides. Bien qu'il évoque des suspensions des activités illégales, aucune action concrète n'est entreprise. La police, tentant de saisir des minerais, échoue à tenir les responsables pour compte.

La réalité des pratiques d'exploitation soulève des doutes sur l'engagement du Président à mettre un terme à ces abus. Pourtant, il espère que ces exploitants contribueront à l'économie burundaise.

II.3. QUID DES CONSÉQUENCES DE CETTE MAFIA AUTOUR DES MINES

- **Les répercussions tragiques des activités de Tanganyika Mining Burundi sur la communauté locale à Cibitoke**

Concernant la province de Cibitoke, des déclarations avaient été faites par le défunt Nkurunziza et son ministre de l'Énergie et des Mines concernant l'extraction de 14 tonnes d'or, 36.000 tonnes de cuivre et 16 tonnes de fer. À Mabayi, où l'entreprise TMB avait établi son usine, le sort des familles affectées a été tout aussi désolant. La plupart des victimes de TMB n'avaient pas reçu d'indemnités, et celles qui l'avaient fait se voyaient attribuer des montants dérisoires, insuffisants pour acquérir de nouvelles terres ou logements.

Les répercussions des activités de Tanganyika Mining Burundi sur la communauté locale se sont révélées tragiquement nombreuses. Dans un cadre de détresse sociale et économique, l'entreprise a détruit des sources de revenu essentielles, comme les champs cultivés et les zones aurifères. Ce déclin a plongé les familles dans une précarité extrême, rendant le paiement des frais scolaires pour les enfants un défi insurmontable, mettant ainsi en péril l'accès à la nourriture. Pire encore, malgré des salaires ridiculement bas, TMB a fini par fermer ses portes, laissant ses employés avec des mois de salaire en souffrance, exacerbant leur désespoir. Dans cette atmosphère de pauvreté, plusieurs enfants ont été contraints d'abandonner l'école, leurs parents ne pouvant plus supporter les frais de leur éducation. Les rêves d'un avenir meilleur se sont alors évaporés.

L'impact dévastateur de cette entreprise ne s'est pas limité à des sphères économiques. TMB a également déplacé la station de lavage et de séchage du café de Muhungu, la rendant inaccessible aux caféiculteurs, ce qui a démoralisé les agriculteurs, autrefois engagés dans cette culture qui soutenait leurs communautés rurales. De plus, TMB a causé d'importants dommages à la route nationale Mabayi-Kayanza, en y faisant passer de lourds camions sans jamais réaliser les réparations promises dans leur contrat avec l'État. Les victimes de cette tragédie ne sont pas uniquement économiques ; l'entreprise a aussi pollué l'environnement, affectant gravement la santé des travailleurs, exposés sans aucune protection aux substances toxiques, sans couverture médicale. Les plaintes des familles concernant la pollution de l'air sont devenues courantes, signalant l'émission de gaz nocifs par TMB, responsables de maladies. En ruinant les activités économiques locales, cette pollution a engendré des problèmes financiers majeurs, plongeant encore plus la communauté dans une précarité alarmante.

De plus, dix-sept mois se sont écoulés depuis la découverte de Murehe, un endroit où une quantité colossale de minerais de cassitérite et de coltan, estimée à 12.700.000 tonnes et évaluée à plus de 50 milliards de dollars, a été mise à jour. Pourtant, alors que cette richesse est disponible, elle n'a aucun impact car aucune évolution perceptible n'a encore eu lieu. Le niveau de vie des habitants, en particulier ceux des environs de cette mine, a stagné, sans la moindre amélioration.

- **L'OBM impuissant face aux mauvais traitements des populations dans la Kibira par des militaires sous les ordres du couple présidentiel**

Les 25 et 26 novembre 2025, une délégation de l'OBPE a effectué une descente dans la Kibira pour constater les dommages causés par ces travaux d'extraction de l'or mais celle-ci est rentrée les mains bredouilles. Les militaires qui supervisent ces activités ont confisqué les outils, des éléments de cette délégation dont des GPS, téléphones portables et appareils photos et ont effacé tous les photos et vidéos qu'ils avaient réalisées.

Depuis le début de ces activités, ces militaires composés majoritairement de proches parentés de la première dame et de son mari et qui ne reçoivent que des ordres du palais, exercent des mauvais traitements à la population environnante. Par exemple, les propriétaires de terrains riverains de la Kibira qui n'ont plus le droit de les cultiver et souffrent actuellement de famine, les paysans orpailleurs que ces militaires engagent pour l'extraction ne cessent de rapporter des cas de tortures dont ils sont victimes chaque fois qu'ils osent signaler ce qui ne va pas ou chaque fois que ces militaires soupçonnent des voleurs. Ces militaires, à leur tour se sont introduits dans le commerce frauduleux de l'or et lors d'un échange qui mal tourné à Mabuye de la colline Kibande en zone Mabayi, dans la deuxième semaine de novembre, une bataillé a éclaté entre un militaire qui venait récupérer l'argent auprès des civils à qui il avait donné de l'or. N'eût été l'intervention de la population, les collègues de ce militaire s'étaient armés pour tirer sur ceux qui étaient présents sur place.

- **AJENITEKA MINING, la coopérative dont le président du SENAT est actionnaire échappe au contrôle de l'OBM au détriment des populations victimes laissées à elles-mêmes à Cibitoke**

Quant à la coopérative AJENITEKA MINING dont l'actuel président du SENAT est l'actionnaire principal et géré par le Colonel de Police Eugène BIZINDAVYI, actuel coordinateur des opérations de la milice imbonerakure engagée au front en RDC, ses activités ont continué en violation du principe de l'OBM selon lequel, une seule coopérative n'a de permis d'exploitation que sur un seul site. Cette coopérative qui avait eu l'autorisation d'effectuer ses activités sur le site de Kivuruga, colline Muhungu de la zone Butahana a été mise en cause début 2025, par les paysans propriétaires de terrains dans la localité de Nyamikoma des collines Busesa et Buhoro de la zone Buhoro (autrefois en commune Mabayi, actuellement en commune Mugina). Cette localité de plus de 100 hectares couvre une petite portion des champs de thé de l'OTB Buhoro. Après que certains des propriétaires y ont trouvé des traces d'or, AJENITEKA MINING y a acheté des terrains, les ont été même achetés par force et menaces, par le biais des commissionnaires et des trafiquants alliés à Ndakugarika dont Pascal VYAGIZIMANA et Elias NAHAYO surnommé Muhahira. Cette coopérative à côté d'autres orpailleurs, propriétaires ou coopératives en attente d'avoir les permis d'exploitation y effectuaient des activités qui ont détruit certains champs de l'OTB et porté atteinte aux paysans en les expropriant par des ventes forcées. En même temps, tous ceux qui y menaient des activités avant qu'elles soient suspendues récemment une semaine avant la visite d'Evariste NDAYISHIMIYE, étaient obligés de vendre leur produit à AJENITEKA MINING. Qu'ils le veuillent ou pas, ils étaient obligés devant la terreur que représentent les personnalités de Colonel Eugène BIZINDAVYI et leurs alliés.

Rappelons que quand Bunyoni était encore premier ministre, la BRB sous une combine fabriquée sur ordre des maîtres du pays, avait initié la politique de favoriser l'or congolais plutôt que l'or burundais. Au moment où par exemple l'or burundais s'achetait à 200 000 francs le gramme, l'or en provenance de la RDC s'achetait à 300 000 francs.

Comme nombreux des cadres du régime CNDD-FDD exploitent des mines d'or en RDC, à Misisi par exemple et cela avant 2015, cette politique visait à privilégier ces cadres. Et malgré l'éviction de Bunyoni en août 2023, cette politique est restée car même le président Ndayishimiye en profitait. Des propriétaires de coopératives même en ont profité en s'alliant à ces cadres dont Ndakugarika et Feu Godefroid BIZIMANA. C'est ainsi que, le Colonel de Police Eugène BIZINDAVYI, profitant de ce poste de coordinateur des opérations de la milice Imbonerakure en RDC avec comme allié certains officiers en poste sur le front et le chef des Imbonerakure Willy Kanyisha autoproclamé Général entretiennent un trafic d'or qu'ils revendent au Burundi. Colonel Eugène BIZINDAVYI profite de toutes ses occasions pour étiqueter « Produit en RDC » tout l'or, qu'il provienne des petits trafiquants de l'ancienne province de Cibitoke ou des concessions de AJENITEKA MINING.

Des sources indiquent que, profitant de sa récente visite pour officialiser le nouvel administrateur de Mugina, Ndayishimiye voulait nécessairement visiter la coopérative DUKORERAHABONA exploitant de l'or dont il est actionnaire avec le député Vincent NDAGIJIMANA, cité dans des dossiers de trafic du coltan et d'expropriations des paysans de Kabarore. Ndayishimiye devait aussi s'assurer lors de cette visite, que le site de Nyamikoma était fermé, des sources proches du SNR indiquent ce site sera confié soit à la coopérative DUKORERAHABONA ou aux militaires, ceux qui exploitent la Kibira pour son compte.

- ***Sur le plan des droits de l'homme, des personnes tuées, enlevées et ou portées disparues***

Thierry KUBWIMANA assassiné chez lui à Gasekebuye et sa veuve Christa Kaneza emprisonnée puis libérée après un long plaidoyer des partenaires du Burundi et les organisations de la société civile en exil

Cet ancien interprète pour la société Tanganyika Mining Company, a été assassiné à son domicile sis au quartier Gasekebuye dans la nuit du 24 au 25 novembre 2020. Proche des ingénieurs russes et du directeur russe de TMB, Thierry était au courant de tout et allait partout où son travail d'interprète l'exigeait. Une source qui l'a connu et côtoyé rapporte : Thierry était fatigué de ces nuits où des fois il devait allait à l'usine pour embarquer, dans le froid nocturne de Mabayi, des cargaisons d'échantillons d'or brut pour l'aéroport, d'autres fois de l'or net que des véhicules de la garde présidentielle venaient escorter sur ordre de Nkurunziza et Bunyoni. Il était aussi inquiet de côtoyer des hommes armés rwandais qu'il ne pouvait pas identifier. Ceux-ci venaient avec de l'or, les véhicules de TMB les transportaient pour qu'ils ne soient pas inquiétés. Des fois aussi ces hommes venaient récupérer les véhicules de TMB pour transporter des armes vers Bukavu et Goma vers une destination qu'il ignorait. C'est ainsi que conscient de travailler avec une mafia, il a songé à quitter TMB pour s'occuper des affaires. Il a informé son patron Russe de TMB, celui-ci lui a demandé de consulter d'abord Nkurunziza ou Bunyoni, ce qu'il n'a pas fait. Son chef aurait informé Bunyoni de la volonté de Thierry de quitter. D'après la même source, Bunyoni a contacté Thierry pour l'intéresser avec une augmentation de salaire et des avantages, ce qu'il n'a non plus accepté. Pendant tout ce temps, il continuait de travailler pour TMB, et a demandé un congé duquel il ne reviendra jamais. Pour ces secrets qu'il détenait, le bloc de Nkurunziza aurait décidé de l'éliminer par crainte qu'il ne les dévoile pas, surtout qu'il venait de quitter TMB.

Jean NZOYIHAYA assassiné

Originaire de Muhungu en zone de Butahana dans la commune de Mabayi. Cet ancien ouvrier chez TMB, vu la misère dans laquelle il vivait après que les activités de TMB soient pour longtemps à l'arrêt, a constitué un groupe de civils, de policiers et des administratifs dont Nicodème NDAHABONYIMANA qui fut administrateur communal pour voler de la terre extraite contenant de l'or que TMB n'avait pas encore traité. Voyant que ces administratifs et ces policiers recevaient une grosse part, il a eu l'idée de se faire voler l'argent de la vente précédente mais les policiers ont découvert que c'était son plan pour les détourner de leur part. Ils l'ont appelé la nuit du 15 octobre 2021 lui annonçant qu'il devait venir récupérer la marchandise et en arrivant, il a été exécuté et accusé de vol.

Deux orpailleurs tués lors de l'entraînement militaire des Imbonerakure en province Cibitoke

En date du 25 mars 2025, un exercice militaire des Imbonerakure a pris une tournure tragique dans la province de Cibitoke, entraînant le décès de deux orpailleurs, Gaspard Bazovayo, âgé de 29 ans, originaire de la colline Rusororo dans la commune de Rugombo, et Pascal Nsengiyumva, âgé de 32 ans, venant de la colline Gisaba, zone de Buhindo dans la commune de Murwi. Cet incident a également blessé Tanga, âgé de 30 ans, de la colline Kiramira dans la commune de Rugombo, Thomas Sindakira, âgé de 28 ans, de la colline Mushanga, zone de Buhindo, dans la commune de Murwi, et Ndizeye, âgé de 29 ans, de la colline Rusororo dans la commune de Rugombo, province de Cibitoke. Ce drame, survenu près du champ de tir de Cishemere, suscite de fortes inquiétudes concernant la militarisation des jeunes du parti au pouvoir ainsi que la sécurité des civils.

Vers 16 heures, des orpailleurs sur un site aurifère voisin du champ de tir ont été atteints mortellement par des balles perdues et des éclats d'obus, lors d'un exercice paramilitaire des Imbonerakure. Des témoins rapportent que ces manœuvres militaires comprenaient des tirs d'armes lourdes et légères, engendrant une immense panique parmi la population locale. Les Imbonerakure étaient assistés par des membres de la FDNB ainsi que des combattants des FDLR.

Selon une source de sécurité, ces formations auraient pour but de préparer les jeunes à une éventuelle participation aux côtés des FARDC dans les combats contre les rebelles du M23. Face à la montée de l'inquiétude, les résidents exigent la cessation immédiate de ces entraînements militaires près des zones résidentielles, des lieux de travail et des points de transit pour les réfugiés congolais.

Le chef du 112ème bataillon basé au camp de Cibitoke a confirmé le décès des deux orpailleurs, qualifiant l'événement d'un acte isolé. Il a déclaré que des messages de prévention étaient régulièrement diffusés pour éloigner les civils lors des tirs. Néanmoins, il a rejeté toute implication des Imbonerakure, allant à l'encontre des témoignages concordants et des confessions de certains jeunes du mouvement.

Cet événement tragique fait partie d'une série d'accidents similaires. En moins de six mois, huit personnes, dont six enfants, ont trouvé la mort. L'opinion publique s'interroge sur la sécurité des populations civiles face à ces exercices militaires répétés ainsi que sur l'engagement croissant des jeunes du parti au pouvoir dans des opérations militaires.

Thaddée NIZEYIMANA porté disparu pour avoir réclamé les soins

Une année après le démarrage officiel des activités de TMB, le nomme **Thaddée NIZEYIMANA** un trentenaire et père de famille a été blessé pendant qu'il travaillait dans l'usine de TMB à Muhungu, zone Butahana. Après avoir recouru à ses propres moyens pour se faire soigner mais sans amélioration, il a réclamé une prise en charge médicale par TMB. Isaac NDAYISHIMIYE, un cadre chargé de presque de tout à TMB, aurait informé Côme MANIRAKIZA le ministre de l'Energie et des Mines sur le cas.

Les sources de la Ligue Iteka indiquent que la victime a eu un appel du ministre lui demandant de contacter Isaac NDAYISHIMIYE et Pascal VYAGIZIMANA qui furent membres du comité d'indemnisations. Ceux-ci devaient, d'après les mêmes sources, accompagner la victime au siège de TMB à Bujumbura et y rencontrer le ministre pour des démarches d'obtention de cette prise en charge. Thaddée NIZEYIMANA a informé sa famille à la veille du départ pour Bujumbura. Il est parti pour ne plus revenir. Isaac, Pascal et le ministre seuls savent ce qui est arrivé à Thaddée NIZEYIMANA. Des sources proches du SNR ont précisé que cette réclamation constituait un un danger pour TMB ce qui risquait d'alerter les journalistes et défenseurs des droits humains pour les enquêtes.

Douze orpailleurs ont perdu la vie et plusieurs autres ont été blessés à la suite d'éboulements survenus dans la commune de Mabayi, province de Cibitoke, l'actuelle province de Bujumbura

Dans l'après-midi du 5 février 2025, un éboulement sur un site minier a causé la mort de six orpailleurs et a blessé plusieurs autres à Rutorero, dans la zone de Butahana, commune de Mabayi. Les habitants exigent que les responsables des coopératives assurent la sécurité des orpailleurs, tandis que les autorités mettent en garde les spéculateurs. Ce jour-là, six corps ont été retrouvés, trois ont été récupérés, tandis que trois autres restent introuvables. Huit personnes ont été gravement blessées sur le site de Rutorero, géré par la coopérative Mana Ishimwe. De plus, le 28 janvier 2025, six orpailleurs sont décédés à Nyakagezi, un site géré par la coopérative Ngara Ducukure Ubutare, et neuf autres ont été blessés sur la colline de Gafumbegeti. En tout, 12 orpailleurs ont été tués et environ quinze autres blessés en raison des glissements de terrain dans une période de trois mois. Les accidents mortels se multiplient à cause des fortes pluies, ensevelissant les victimes sous des masses de boue. Les habitants craignent une mauvaise organisation du secteur minier et appellent à une meilleure protection et à des assurances pour les orpailleurs. Les défenseurs des droits humains demandent que des équipements de protection soient fournis à ces travailleurs. Le gouverneur de Cibitoke a confirmé ces incidents, soulignant que ces accidents résultent souvent d'activités illégales et menacent de sanctions. Elle a encouragé les orpailleurs à signaler ces activités et à s'inscrire dans des coopératives.

Les victimes décédées lors de l'éboulement de terrain du 5 février 2025 sur le site Ngara géré par la coopérative Imana Ishimwe :

1. Ndayisenga Vianney de 20 ans originaire de la colline Nyakibari, commune Muruta de la province Kayanza
2. Maniragaba Innocent de 25 ans de la colline Mageyo, commune Mabayi
3. Niyomwungere Armel de 23 ans de la colline Buhoro/Mabayi
4. Bimenyimana Japhet de 29 ans de la colline Rutorero
5. Fataki Claude de 30 ans de la colline Gafumbegeti
6. Nsanzerugeze Louis de 31 ans de la colline Ngara de la même commune Mabayi

13

Les victimes décédées lors de l'éboulement de terrain le 28 janvier 2025 sur le site Gafumbegeti géré par la coopérative Ngara Ducukure Ubutare :

1. Irankunda jacques alias Tanga de 33 ans de la colline Ngara, commune Mabayi

2. Sindakirabanse Joseph de 35 ans de la colline Gafumbegeti

3. Habonimana Saka de 28 ans de la colline Gasebeyi

4. Niyonzima Fabien de 29 ans de la colline Rutorero

5. Manimpaye Jean de 33 ans de la colline Rutorero

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Depuis l'ère Nkurunziza, le Burundi est le théâtre de crises institutionnelles profondément enracinées, notamment le domaine dans l'exploitation minière. Ces situations ont mis en lumière les failles d'un cadre légal qui, à bien des égards, ne parvient pas à s'adapter aux besoins réels de la gestion des ressources naturelles. À travers le pays, les conflits entourant les droits d'exploitation persistent, et sont souvent exacerbés par un manque de réglementations solides. Ce contexte a donné naissance à des litiges complexes, où divers acteurs locaux se retrouvent mêlés, tandis que les autorités, pourtant censées réguler ce secteur, se sont révélées complices d'une exploitation souvent chaotique dans laquelle elles s'avèrent même souvent être les principaux bénéficiaires.

Dans ce contexte, la volonté politique pour renforcer les capacités institutionnelles du secteur, tout comme pour améliorer la transparence et la surveillance du secteur dans l'intérêt du pays, est faible ou inexistante

Cette situation favorise le développement de pratiques illégales, la dégradation environnementale, des violations graves des droits humains, notamment des assassinats pour camoufler les graves irrégularités prévalant dans le secteur minier, et l'impunité des crimes et délits commis.

En outre, l'exploitation et le trafic des minerais se trouvent directement associés avec l'engagement du Burundi dans la guerre en RDC et dans l'alliance entre le FDLR et le CNDD-FDD.

Face à cette situation, la Ligue ITEKA formule les recommandations suivantes :

Au Président, au Gouvernement et aux Hautes Institutions du pays :

1. Arrêter de s'impliquer dans l'exploitation des minerais, directement ou indirectement, tout comme du reste dans d'autres activités interdites par la Constitution ;
2. Arrêter la collaboration avec les FDLR et l'implication dans les conflits en RDC ;
3. Poursuivre en justice les auteurs de tous les crimes, en particulier les assassinats, liés à l'exploitation minière illicite ;
4. Mobiliser l'expertise technique nécessaire pour améliorer le cadre légal et réglementaire de l'exploitation minière au Burundi ;

Aux partenaires financiers du Burundi

1. Faire des pressions sur le Gouvernement pour qu'il prenne et applique les mesures légales et réglementaires appropriées permettant une exploitation respectueuse de l'environnement, et transparente des minerais du pays, au bénéfice de la population et des caisses de l'Etat,

A l'ONU, à l'UA et à l'EAC ;

1. Prendre en compte la question de l'exploitation minière dans la recherche des solutions à la crise dans la sous-région, notamment en effectuant les pressions nécessaires pour éviter que les mines du Burundi ne continuent à être un élément de déstabilisation à travers la contribution à l'effort de guerre des FDLR.